

Compte-rendu de la CAP Secrétaires d'administration et de contrôle du Développement Durable

7 février 2017

Titularisations

6 dossiers de titularisation ont été présentés à la CAP.

- 3 agents ont été titularisés (recrutement traditionnel)
- La CAP a examiné 3 dossiers de titularisation d'agents recrutés sous contrat « travailleur handicapé »
 - 2 prolongations de stage d'un an avec un rapport à 6 mois,
 - 1 refus de titularisation, donc un licenciement. Les représentants du personnel ont demandé une prolongation de stage et une titularisation en catégorie C. Réponse de l'administration : maintien de la décision et un CVRH va être sollicité pour l'aider dans ses démarches.

Une réunion avec la DRH s'est tenue, à la suite, sur les sujets suivants :

- Le bilan de gestion (qui n'a pas été examiné faute de temps),
- Les règles de gestion : pour l'instant l'administration ne souhaite pas les faire évoluer en raison du plan de requalification sur 5 ans pour un traitement équitable de chaque agent,
- Le concours pour le recrutement des classes exceptionnelles : les agents sont nommés le lendemain de la publication des résultats,
- Des « inversions de carrière » aux 1^{er} et 2^{ème} niveaux de grade ont été constatées. La DGAFP étudie ce problème et aurait dû apporter une réponse fin 2016... Les différentes organisations syndicales au niveau de la Fonction publique et l'administration suivent ce dossier avec attention,
- Premier bilan du plan de requalification 2016 : 4 agents ont refusé la promotion sur les 220, par conséquent les 4 premiers de la liste complémentaire ont été contactés,
- Plan de requalification et interaction PPCR : les représentants du personnel demandent comment les agents de catégorie C seront reclassés en B au 1^{er} janvier 2017, soit Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) en C puis reclassés en catégorie B ou directement PPCR en B. L'administration doit apporter une réponse pour la pré-CAP des 8 et 9 mars prochain,

Il est prévu 900 postes de promotion en B avec le plan de requalification, dont 300 en examen professionnel et 600 sur liste d'aptitude, 180 agents ont été promus en 2016 et autant le seront en 2017. Pour les années suivantes, il est proposé

2018 : 100 postes LA et 80 postes examen pro

2019 : 80 postes LA et 100 postes examen pro

2020 : 60 postes LA et 120 postes examen pro

Ne sont pas compris dans ces chiffres, les 40 postes de la liste d'aptitude classique.

Une réponse sur cette répartition nous sera apportée à la CAP de mars.

Prochaine CAP

Promotions tableau d'avancement à classe supérieure et exceptionnelle et plan de requalification de C en B

Pré-Cap les 8 et 9 mars 2017 – CAP 28, 29 et 30 mars.

Merci de bien vouloir nous adresser les comptes rendus des réunions d'harmonisation au titre de 2017.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élues CFDT :

Odile BULIN (odile.bulin@developpement-durable.gouv.fr) **DEAL Réunion** **02 62 40 27 07**

Evelyne POREE (evelyne.poree@developpement-durable.gouv.fr) **SG/DRH** **01 40 81 65 91**